



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Lois

Question écrite n° 66460

#### Texte de la question

M Jean-Marie Demange demande à M le ministre de l'agriculture et du développement rural de bien vouloir lui préciser si la loi no 92-1283 du 11 décembre 1992 relative à la partie législative du livre Ier du code rural et le décret no 92-1290 du 11 décembre 1992 relatif à la partie réglementaire du livre Ier du code rural constituent une modification fondamentale du code rural ou un simple changement de codification.

#### Texte de la réponse

Reponse. - La loi no 92-1283 et le décret no 92-1290 du 11 décembre 1992 portant respectivement codification des parties législative et réglementaire du livre Ier du code rural constituent une étape supplémentaire de la révision de ce code déjà engagée par l'adoption antérieure des livres II, IV et V nouveaux. Conformément aux règles de codification établies par la commission supérieure de codification, cette révision est strictement formelle et exclut donc toute modification de fond. Elle a, en effet, pour objet de substituer aux livres anciens ne contenant que des dispositions législatives des livres nouveaux comportant une partie législative et une partie réglementaire, d'y rassembler les normes existantes sans créer de nouvelles règles et d'ordonner ces normes afin d'en améliorer la lisibilité. Pour le livre Ier nouveau, comme pour ceux déjà intervenus ou à venir, il s'agit donc d'un changement de codification opéré à droit constant dans le seul but de rendre le droit existant plus accessible.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Demange Jean-Marie](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66460

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et développement rural

**Ministère attributaire :** agriculture et développement rural

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 janvier 1993, page 167